

Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-neuf juin dix-huit heures trente, sous la Présidence de Monsieur Francis LAFAYE, les membres du comité syndical issus des conseils communautaires des communautés membres, se sont réunis à la salle de la communauté de communes à Brantôme, sur la convocation qui leur a été adressée le jeudi seize juin par le Président du Syndicat Mixte.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le conseil a de nouveau été convoqué le mercredi vingt-neuf juin à dix-neuf heures, le conseil pouvant valablement délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de présents : 9
 Nombre de votants : 10

Abstention : -
 Pour : 10
 Contre : -

Étaient présents :

Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert du 29 juin 2022					
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Procuration à...	Suppléé par...
AUGEIX	Michel		x		
BALABEAU	Jérôme		x	x	
BANCHIERI	Philippe		x		
BERNARD	Francine				
CAILLAUD	Philippe	x			
CASANAVE	Laurent				
COUVY	Jean-Paul				
DECARPENTRIE	Françoise	x			
DEGLANE	Christine				
DEVARS	Pascal				
DUCROCQ	Corinne		x		
FAURE	Michèle				
HERMAN	Nadine	x			
JOUEN	Pascal				
JUGE	Jean-Claude		x		
LACHAUD	Patrick				
LAFAYE	Francis	x			
LAGRENAUDIE	Yannick				
LAMONERIE	Bruno				
LANDAIS	Anémone	x			
LIMERAT	Bruno	x			
MARTINOT	Claude				
MECHINEAU	Pascal	x			
OUISTE	Alain				
PAGES	Didier	x			
PRUNIER	Jean-Pierre				
RAYNAUD	Michel				
SAUTREAU	Jean-Michel				
SAVOYE	Gérard				
SEDAN	Annie	x			
		9	5	1	0

Secrétaire de séance : Françoise DECARPENTRIE

Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022.

AR Prefecture

024-200068260-20220629-2022062913-DE
 Reçu le 04/07/2022
 Publié le 04/07/2022

Objet : Désignation du secrétaire de séance et adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022.

Monsieur Francis LAFAYE, Président, procède à l'appel des délégués, puis expose que le comité syndical doit désigner son secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le comité syndical nomme Françoise DECARPENTRIE secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2022 est approuvé.



Le Président,
Francis LAFAYE

*Fait et délibéré, les jour mois lieu et an que dessus. Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
Pour copie conforme,
Publié et Affiché le*

AR Prefecture

024-200068260-20220629-2022062913-DE
Reçu le 04/07/2022
Publié le 04/07/2022